

SAINTE-ANNE- DES-PLAINES

LE MAIRE CONVOCUE LES CITOYENS

(V. M.) — Les autorités de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines iront en audience publique devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'ici quelques semaines, à la suite de la demande déposée devant cette dernière.

Dans le but de valider les propositions mises de l'avant, tous les citoyens, agriculteurs, gens d'affaires et dirigeants d'organismes, sont convoqués à une rencontre d'échange sur cette demande de modification de la zone agricole. Cette rencontre aura lieu le lundi 29 octobre 2012, à compter de 19 h, au centre Jean-Guy-Cardinal, 156, 3^e Avenue.

COMPTES

Le conseil municipal a approuvé la liste des comptes pour le mois de septembre 2012, au montant de 1 302 284,86 \$.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Le règlement 890, soit le Code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, a été adopté.

SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE

Les services professionnels d'ingénierie requis pour des travaux de réfection de la chaussée, sur la 5^e Avenue, ont été confiés à la firme Génivar.

La même firme a obtenu le mandat d'assurer les services professionnels d'ingénierie, cette fois pour des travaux de réfection des infrastructures municipales, sur les rues des Frères, du Cimetière et sur la 2^e Avenue, alors que ceux sur les rues St-Isidore et Clément ont été confiés à la firme BSA Groupe conseil.

ENTRETIEN DES PATINOIRES

Le contrat d'entretien des patinoires, pour la saison 2012-2013, a été confié à Entretien paysager Maisonneuve.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

À la suite d'une entente survenue avec le syndicat des employés municipaux, le poste de Jocelyne Froment est désormais désigné, et ce, depuis le 17 septembre 2012, comme étant un poste de secrétaire à la Direction générale et Cabinet du maire.

MAIRE SUPPLÉANT

C'est le conseiller Alain Cassista qui agira à titre de maire suppléant pour une période de six mois, soit pour les mois de novembre et décembre 2012, ainsi que pour les mois de janvier à avril 2013.

COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

À la suite de la démission de deux membres, Mario Lamothe a été nommé à titre de nouveau membre du comité consultatif en environnement, et ce, jusqu'au 1^{er} janvier 2014.

LA POUBELLE PROVINCE

Dans le cadre de la semaine québécoise de réduction des déchets, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, en collaboration avec les Écocentres de la Rivière-du-Nord et le cégep de Saint-Jérôme, invite la population à la projection du documentaire *La pouBelle Province*.

Malgré les nombreuses campagnes publicitaires qui le présentent comme un leader du recyclage, le Québec se classe plutôt parmi les plus grands producteurs de matières résiduelles de la planète, devant les États-Unis et le reste du Canada, indique-t-on dans un communiqué émis par les organisateurs. L'industrie de la récupération et du recyclage bat de l'aile et la moitié des centres de tri sont menacés de fermeture. En 2012, des millions de dollars sont dépensés pour enfouir des tonnes de matières dont 80 % pourraient être réutilisées, récupérées ou recyclées. Au moment où les régions du Québec ont besoin de diversifier leur économie, et que l'industrie du recyclage

peine à se développer, 75 % de nos ordures se retrouvent dans 5 mégadépotoirs, dont deux situés dans la région des Laurentides, poursuit-on.

La pouBelle province est un documentaire sur la gestion des matières résiduelles au Québec. La bande-annonce peut être consulté sur Internet, au [http://vimeo.com/41237037].

Cette projection est organisée durant la Semaine québécoise de réduction des déchets qui se déroule du 14 au 21 octobre. L'activité est gratuite et se tiendra au cégep de Saint-Jérôme (455, rue Fournier) le jeudi 18 octobre, dès 18 h 30, à l'Auditorium.

Bien que le stationnement du cégep soit gratuit pour l'évènement, les participants sont invités à utiliser des alternatives à l'auto-solo, en pratiquant notamment le covoiturage, le transport actif ou en empruntant les transports collectifs. Aucune réservation ou préinscription n'est requise. La capacité de la salle est de 350 personnes.



Suivez-nous



www.facebook.com/NordInfoCom